ARRETE N° \_\_\_\_\_ O 3 3 \_\_\_/CAB/PM DU \_\_\_\_ 0 3 AVR 2020 \_\_\_\_ portant nomination du Coordonnateur National Adjoint du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le Décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
- Vu le décret n° 2020/136 du 23 mars 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Comité du suivi de la mise en œuvre des recommandations du Grand dialogue national,
- Vu l'arrêté n° 031 du 03 rivin fixant le cadre organique de la mise en œuvre du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

## ARRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup> -</u> Monsieur NJONG Donatus FONYUY est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur National Adjoint du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

<u>Article 2 -</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévue par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3 -</u> Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

YAOUNDE, le 0 3 AVR 2020

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE